

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisse au niveau de son approvisionnement. Près de la moitié des denrées alimentaires que nous consommons sont en effet importées de l'étranger. Pis encore: ces importations concernent en outre ce qu'on appelle les aliments de base. Certes, il n'est absolument pas exclu de fonder la totalité de l'approvisionnement de notre pays sur sa propre production. Un tel projet n'est cependant envisageable qu'à long terme. Cela explique que la Suisse oblige les importateurs de denrées alimentaires à constituer des stocks très importants. Il faut en effet que ces stocks puissent remplacer notre production nationale si l'approvisionnement de notre pays se trouvait un jour compromis.

Mais, étant donné que même en étant parfaitement préparés à affronter une telle éventualité un changement – avec l'éventuelle «rentabilisation» des aliments de base (rationnement) que cela suppose – prend du temps, un certain nombre de produits ou de catégories de produits viendront très vite à manquer au point qu'il faudrait en interdire la vente jusqu'au moment où les mesures prévues commenceront d'être opérationnelles. Par ailleurs, de telles mesures affectent très sensiblement l'infrastructure commerciale de notre pays. Les entreprises d'emballage, les moyens de transport, etc., seraient mis à contribution à la limite de leurs capacités. Les «provisions de ménage» sont là pour pouvoir surmon-

ter les périodes de pénuries qu'entraînerait cette situation. Les denrées alimentaires qui se trouvent d'ores et déjà stockées chez les consommateurs n'ont plus besoin d'être empaquetées, transportées du dépôt au magasin de détail pour être vendues aux clients. Rien que des provisions minimales se montant à 50 francs par personne constituent, en plus des stocks obligatoires, un supplément de denrées d'une valeur d'environ 300 millions de francs. Et il s'agit là de provisions qui ne représentent aucune charge supplémentaire pour l'infrastructure de notre économie. Mais attention: les «provisions de ménage» n'ont rien à voir avec les «provisions de secours», telles que celles qui sont exigées dans les dernières pages des annuaires téléphoniques en cas d'occupation des abris. Ces «provisions de secours» sont destinées à assurer l'approvisionnement dans l'abri jusqu'au moment où il est possible de procéder à une évaluation exacte de la situation et à un approvisionnement des occupants de l'abri par la voie normale. Sans doute est-il recommandé d'intégrer ces «provisions de secours» aux provisions du ménage, mais il s'agit en l'occurrence de produits qui peuvent être également consommés sans préparation. C'est pourquoi les *provisions de ménage* continueront de correspondre à l'avenir à la composition de base suivante:

- 2 litres ou kg d'huile/graisse
- 2 kg de riz et/ou de pâtes

- 2 kg de sucre
- auxquels s'ajoutent des provisions supplémentaires selon les habitudes de vie du ménage ainsi qu'un certain nombre de produits extra-alimentaires, tels que sacs à poubelle, piles, bougies, allumettes, trousse de secours, médicaments éventuellement utiles, etc.

● Sans oublier la boisson!

Les provisions de ménage devraient permettre de préserver le plus longtemps possible, même dans les conditions les moins favorables, le mode de vie habituel. Mais il est absurde de constituer de trop grandes provisions qui ne conviennent pas à un besoin quotidien et qui donc ne soient pas renouvelées en permanence. Mieux vaut avoir des provisions plus réduites, constituées en revanche de produits que l'on ne cesse d'utiliser quotidiennement. Toutefois, les produits contenus dans les provisions doivent pouvoir être stockés environ trois mois ou davantage. Il est en outre conseillé de ne pas garder toutes les provisions de ménage à la cave, car elles courrent un plus grand risque qu'ailleurs de s'y détériorer. Et les personnes qui ont déjà eu des dégâts à cause de cette négligence ne sont pas prêtes d'investir de nouvelles sommes pour les provisions de ménage.

Il suffit que chacun d'entre nous fasse un petit effort pour contribuer à réduire à un minimum les conséquences de situations de pénuries, quelles qu'en soient les causes.

■■■ Franke baut vorschriftsgerechte Militär- und Zivilschutz- sowie Gemeindeküchen.

■■■ Wir bieten eine fachliche Beratung bei der Planung und Einrichtung, ein komplettes Programm an Küchenanlagen und Küchenzubehörartikeln sowie eine einwandfreie Montage und einen prompten Service.

Informations-Coupon

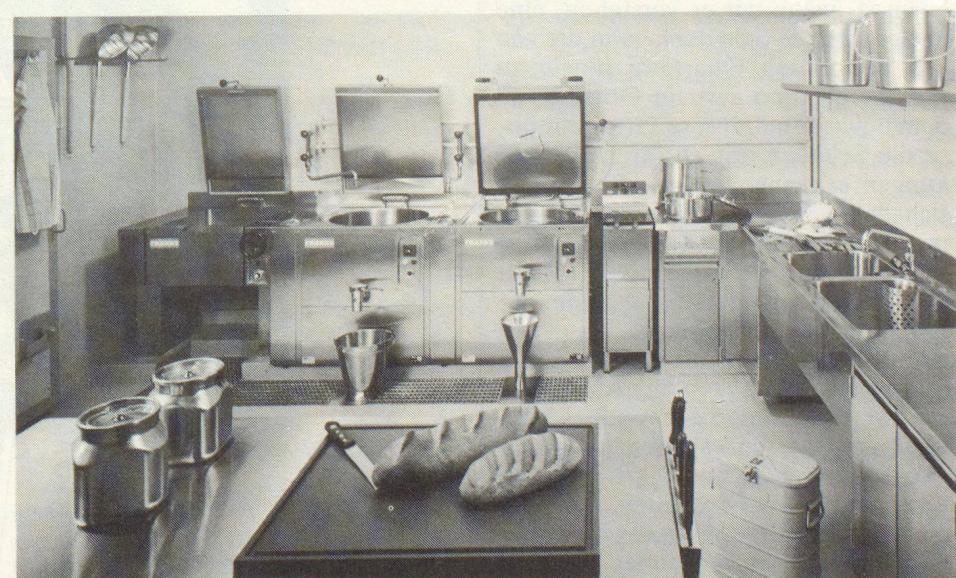
Bitte senden Sie uns ausführliches Dokumentationsmaterial über Militär-, Zivilschutz- und Gemeindeküchen.

Name: _____

Strasse: _____

PLZ/Ort: _____

Einsenden an: Franke AG,
4663 Aarburg



FRANKE

Franke AG
CH-4663 Aarburg
Schweiz
Telefon 062 43 31 31

Spültische
Küchen + Bäder
Verpflegungstechnik
Industrie